

Des propriétaires intendants... Nous sommes tous des propriétaires intendants. Chacun de nous, en effet, est tout à la fois le propriétaire et l'intendant des biens intérieurs et extérieurs, spirituels et matériels qui sont les siens. La chose peut paraître totalement contradictoire puisque, par définition, l'intendant n'est jamais le propriétaire : il est celui qui gère, administre, dilapide ou fait fructifier le bien que lui confie le maître de maison – comme nous l'avons entendu dans la parabole de ce dimanche.

« Propriétaire intendant » paraît être une contradiction dans les termes, un alliage étrange et incompréhensible. Pourtant, vous l'aurez sans doute remarqué au fil des années, l'Eglise en son enseignement multiplie à l'envi ces alliances qui nous paraissent, à première vue, incongrues et paradoxales : le berger est en même temps l'agneau, le pécheur d'hommes est aussi le poisson, le roi est le premier des serviteurs. Amour immodéré du jeu de mots ? Goût pour la provocation ? Snobisme pédant de celui qui complique les choses afin de mieux passer pour un sage et un savant ? Rien de tel ! Par ces rencontres déconcertantes de termes qu'apparemment tout oppose, l'Eglise veut simplement nous aider à embrasser la réalité dans toute son amplitude, dans toute sa richesse, dans tout son mystère.

Ainsi de notre attitude à l'égard des biens spirituels qui sont les nôtres : saint Paul nous le déclare dans la première lecture de ce dimanche : nous sommes héritiers de Dieu, cohéritiers du Christ. La grâce, la foi, la dignité d'enfants de Dieu sont donc bien à nous et nous pouvons entrer en possession de ces richesses immenses. Pourtant, nous n'aurons jamais à leur égard le moindre titre de propriété car tous ces trésors nous viennent de l'Esprit de Dieu. C'est lui qui nous fait fils et filles dans le Fils, c'est lui qui nous fait crier vers le Seigneur de toutes choses « Abba – Papa » ; or, nous ne pourrions jamais nous dire propriétaires de l'Esprit-Saint et il serait sacrilège de croire que nous pourrions ainsi mettre la main sur Lui. Ces biens qui sont véritablement les nôtres et que nous accueillons avec notre liberté seront toujours plus grands que nous. C'est, d'ailleurs, le fondement de la mission de l'Eglise, de la mission de chacun d'entre nous, de cette tâche dont nul ne peut s'exonérer, du plus jeune des néophytes au plus ancien des évêques : ce que nous avons reçu gratuitement, nous devons le transmettre gratuitement, « en bon intendant des mystères de Dieu » pour reprendre une autre expression du même apôtre saint Paul.

Cette perspective éclaire également l'équilibre si subtil que l'Eglise catholique entend maintenir à propos de la propriété privée : à l'égard des autres hommes, au regard du droit, pour ce qui est de la vie en société, nos biens sont effectivement les nôtres. Il n'y a pas de doute là-dessus. Mais, lorsque nous regardons vers Dieu, l'optique est nécessairement différente : Il est le Créateur, l'Origine de tous ces biens ; c'est Lui qui les a façonnés, qui les a donnés, qui les conserve à chaque instant. C'est donc Lui qui détient à jamais le plein titre de propriété sur eux ; j'en suis pour ma part, sous son regard, l'intendant, ainsi que nous l'enseignent les premières

pages de la Genèse : Dieu confia le jardin à Adam et Eve afin qu'ils le gardent et le fassent fructifier – comme des fermiers, comme des intendants. Et là encore, cela doit nous amener à changer notre attitude à l'égard des autres hommes. Car si ces biens me dépassent, si j'en suis devant le Seigneur l'intendant, s'ils me sont venus pour que je les transmette aussi grands, si ce n'est plus grands que je les ai reçus ou acquis... alors je n'ai pas le droit de les accaparer, encore moins de les gaspiller et de les dilapider, comme cet intendant malhonnête à qui il est moins reproché de voler que de « dissiper ». C'est ce que la doctrine sociale de l'Eglise nomme « la destination universelle des biens. » Ce n'est pas le socialisme : « les biens sont à tous, pour tous » ; ce n'est pas le capitalisme : « les biens sont à moi, pour moi ». C'est l'Evangile : « ces biens sont à moi, pour tous ». C'est le regard que je dois porter à l'égard de mes salariés lorsque je suis chef ou dirigeant d'entreprise ; c'est le regard que je dois porter à l'égard de mes frères lorsque je suis interpellé par un plus pauvre que moi ; c'est le regard que je dois porter lorsque je suis amené à fixer la rétribution de celui qui a accompli pour moi un travail, lorsque je suis amené à fixer moi-même le prix de la tâche que j'ai menée.

A l'instar du fils prodigue, parabole qui précède immédiatement celle que nous venons de lire, l'intendant malhonnête, au début de l'histoire, dissipe et gaspille. A la fin, il pèse, évalue, mesure en vue d'un but plus grand que son profit immédiat. Afin de garder une bonne place dans la société qui est la sienne, dans cette existence qu'il apprécie, il est prêt à renoncer à cette part injuste et frauduleuse qu'il faisait peser sur les fermiers de son maître et qu'il se mettait habituellement dans la poche. C'est une invitation explicite du Seigneur à notre endroit : si nous voulons notre place dans la société du Ciel, si nous voulons y être reçus pour l'éternité parmi tous ces bons fermiers des trésors divins que sont les saintes et les saints, nous devons nous aussi compter et peser quel usage nous faisons de nos biens : quel usage fais-je de mes talents ? Quel usage fais-je de mon argent ? Quel usage fais-je de mon temps ? Est-ce que je radine ? Est-ce que je dissipe ? Nous vivons tellement sur les écrans que nous croyons que notre existence est comme un jeu vidéo : que nous aurons plusieurs vies, plusieurs chances. Mais non ! Nous n'avons qu'une seule vie, si précieuse ! Et à notre mort, sans possibilité de retour ou de nouveau *Game Over*, on nous demandera des comptes – comme à tout gérant : qu'as-tu fait de tes talents, de ton argent, de ton temps ? As-tu gaspillé ?... As-tu fait fructifier en bon et sage « propriétaire intendant » ?